

Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Wilaya du GORGOL



DECEMBRE 2022
JANVIER
FEVRIER
2023

Bulletin N°11



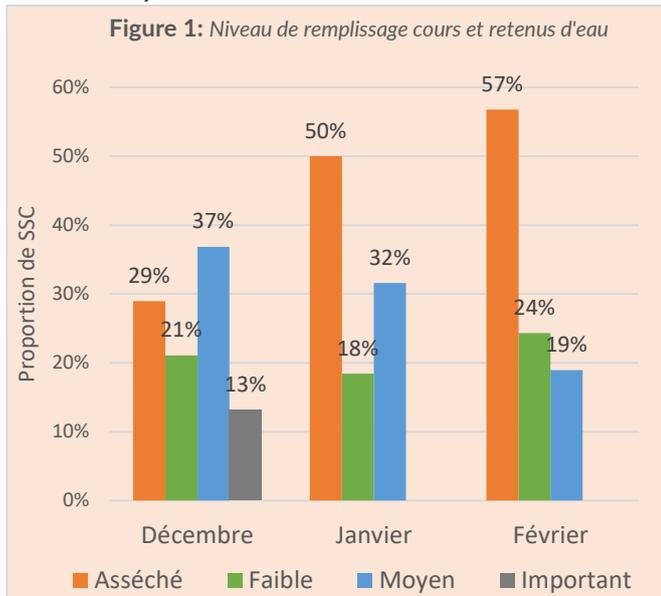
POINT SAILLANTS :

1. Fin des récoltes de cultures sous pluies avec une production agricole assez bonne et celles de décrues est en cours
2. Assèchement partiels des eaux de surface et disponibilité suffisante en pâturage au niveau des sites
3. Bonnes conditions d'abreuvement et bon état d'embonpoint des animaux et disponibilité moyenne du lait
4. Bonne disponibilité des céréales d'origine locale au niveau de 84% des sites sentinelles favorisant une légère baisse de prix pour ces produits
5. Enregistrement d'un nombre important de cas de feux de brousse au niveau des sites
6. Suspensions de pathologies animales telles que : le botulisme, la fièvre aphteuse, la peste de petit ruminants (PPR), la rage et des cas d'avitaminose au niveau des sites

I. Agriculture

I. Remplissage des cours et retenus d'eau :

Au cours de cette période, on constate un assèchement progressif des eaux de surface au fil des mois comme illustre la Figure 1. Ainsi au cours du mois de février, 57% des sites signalent un assèchement des eaux de surface tandis que 24% déclarent avec un niveau faible et 19% avec un niveau moyen.



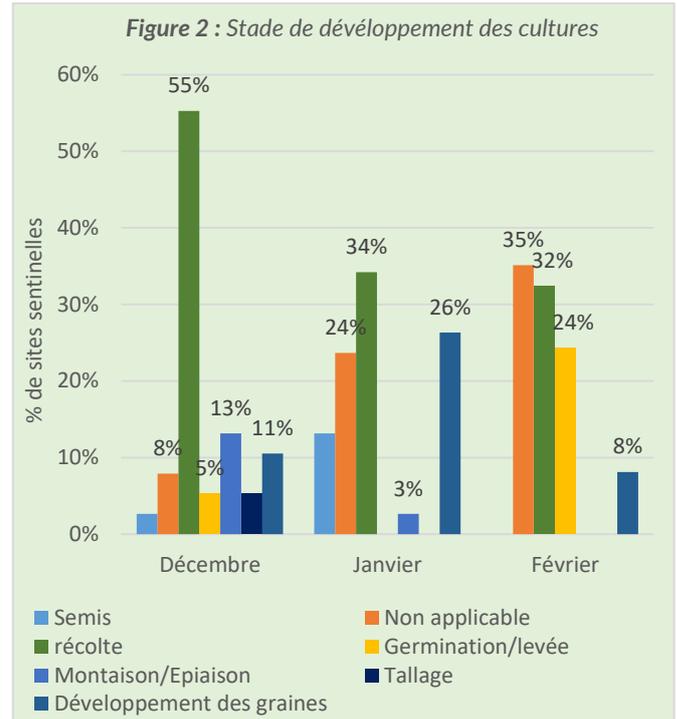
Malgré cet assèchement avéré des cours et retenus d'eau, il reste encore quelques-uns permettant d'assurer l'abreuvement du cheptel : il s'agit des mares et marigots permanents et le fleuve.

Globalement ce niveau de remplissage des cours et retenus d'eau est loin du seuil d'alerte qui est de 50% des sites avec un niveau faible.

II. Stade de développement des cultures :

Cette période caractérise la fin des récoltes de cultures sous pluies tandis que celles de décrues dans les basfonds ou dans les barrages sont en cours. Il ressort des informations reçues, que la majeure partie des cultures de décrues sont en phase de germination levée et stade de développement des graines.

Selon la délégation régionale de l'agriculture, une superficie totale de 558,53 ha a été utilisée pour le secteur du maraichage au niveau des différents moughataas de la Wilaya.



Moughataas	Superficie total (hectares)
Kaédi	18,69
Maghama	13,03
M'bout	431,82
Lexeiba	39,99
Monguel	45
Privés	10
Total	558,53 ha

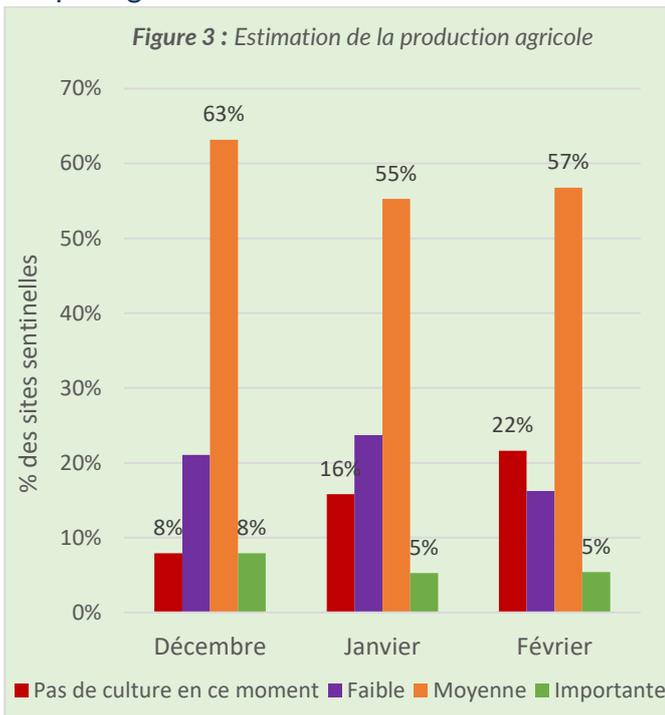
Source : Délégation Régionale de l'Agriculture

En ce qui concerne la riziculture pour la campagne de contre saison sèche, la délégation régionale de l'agriculture avance la superficie de 1250 ha emblavée, cependant une mission est sur terrain afin de mesurer les superficies cultivées. Pour l'appui en produits phytosanitaires, au cours du mois de janvier, 30kg de fongicides et 32 Litres pesticides ont été distribués au niveau des différents moughataas pour lutter contre les ennemis des cultures.

D'autres appuis sont en cours tels que la distribution de grillages, de petits matériels horticoles, de semences de culture d'origine locale (Taghalit, Bichna, Choueïtra, petit mil, Maïs et Niébé).

III. Estimation de la production des récoltes :

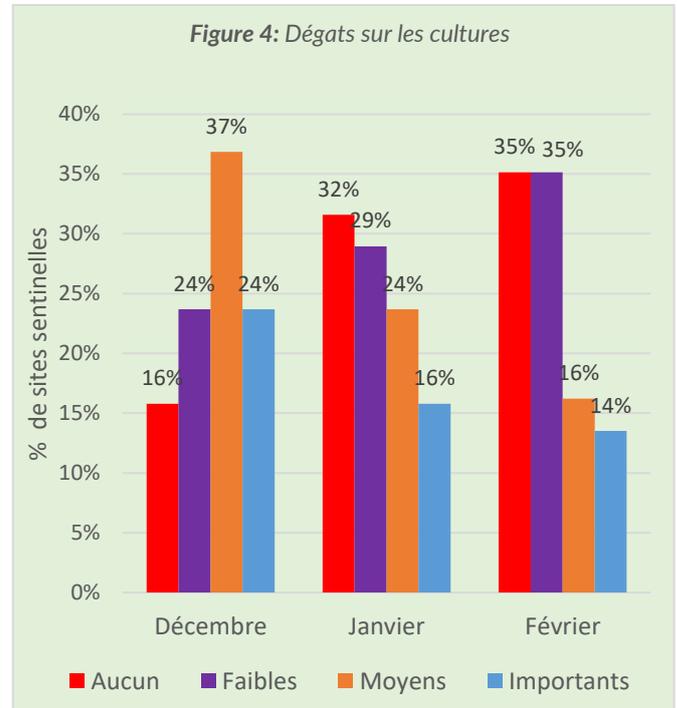
La figure 3 ci-dessous indique la production des cultures de décrues. Selon les estimations des comités des sites sentinelles, une production moyenne des cultures de décrues est globalement attendue au niveau de 58% des sites. Cette situation est favorisée par la bonne pluviométrie de l'hivernage dernier avec un bon niveau de remplissage des basfonds et cours d'eau.



III. Dégâts provoqués par les ennemis des cultures

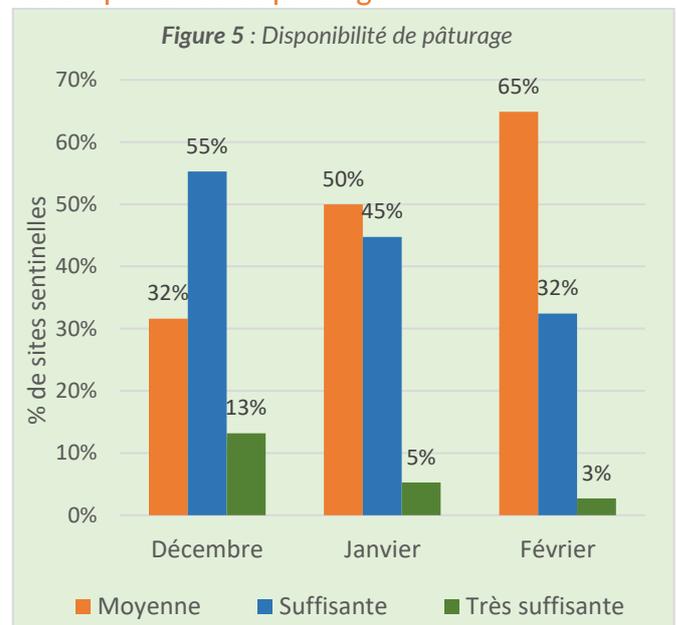
En ce qui concerne les dégâts provoqués par les ennemis des cultures, on note une baisse de ce phénomène au fil des mois (Figure 4). Cependant, au cours du mois de février 2023, 16% des sites signalent la présence des ennemis des cultures avec un niveau d'appréciation moyen tandis que le niveau important est signalé par 14% des sites. Quant au niveau faible, il est signalé par 35% des sites.

Le seuil d'alerte qui est de 50% des sites sentinelles ayant déclarés le niveau moyen à important au cours de la période n'est pas atteint pour cet indicateur avec ce niveau d'appréciation des sites.



II. Elevage

II.1 Disponibilité de pâtûrage :



Les informations reçues au cours de cette période montrent une diminution progressive du pâtûrage au niveau des sites comme l'illustre la Figure 5. La situation demeure globalement moyenne et qui s'explique en partie par l'exploitation humaine ainsi que les cas de feux brousse.

Au cours du mois de février 2023, 65% des sites signalent une disponibilité moyenne des ressources en pâturages tandis que 32% des sites apprécient suffisant la disponibilité du pâturage.

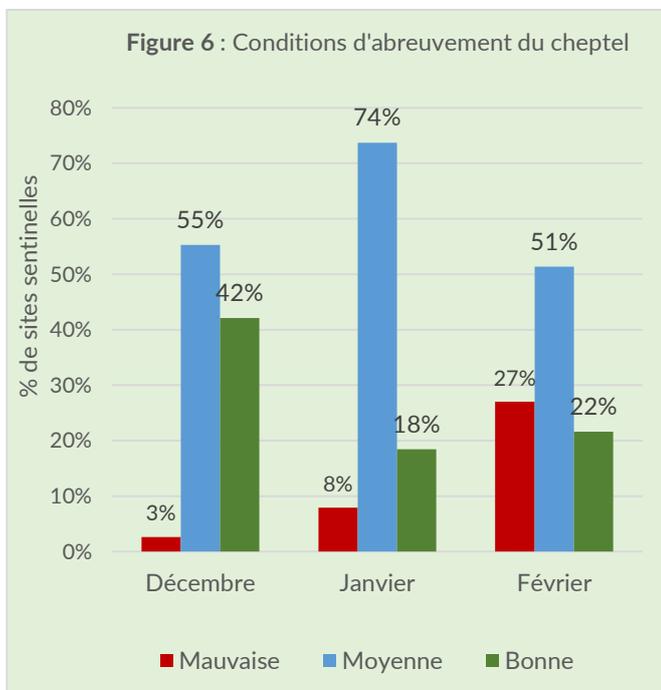
Ce qui indique que les éleveurs font moins de recours à l'aliment de bétail en cette période.

Selon le *bulletin de surveillance pastorale de la Mauritanie période décembre 2022 -janvier 2023*, les zones stratégiques du pays disposent encore d'importante quantités de ressources fourragères à la suite de la bonne pluviométrie enregistrée durant l'hivernage dernier.

Au vu de cette situation, le seuil d'alerte de 50% des sites affirmant une disponibilité de pâturage très insuffisante à insuffisante est loin d'être atteint.

II.2 Les conditions d'abreuvement du cheptel :

Au cours de cette période, on constate une détérioration progressive des conditions d'abreuvement. Cette situation est en rapport avec l'assèchement de bon nombre de points d'eau de surface. La figure 6 ci-dessous montre que 27% des sites sentinelles signalent au cours du mois de février 2023 que les conditions d'abreuvement sont mauvaise contre 3% durant le mois de décembre 2022.



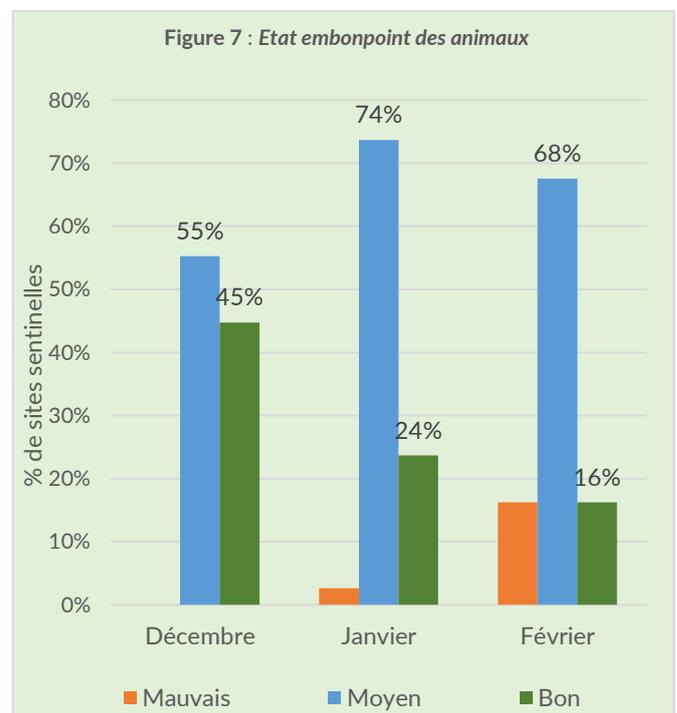
Selon les points focaux des sites le fleuve, les mares ainsi que les puits demeurent les principales

sources d'abreuvement du cheptel au cours de cette période.

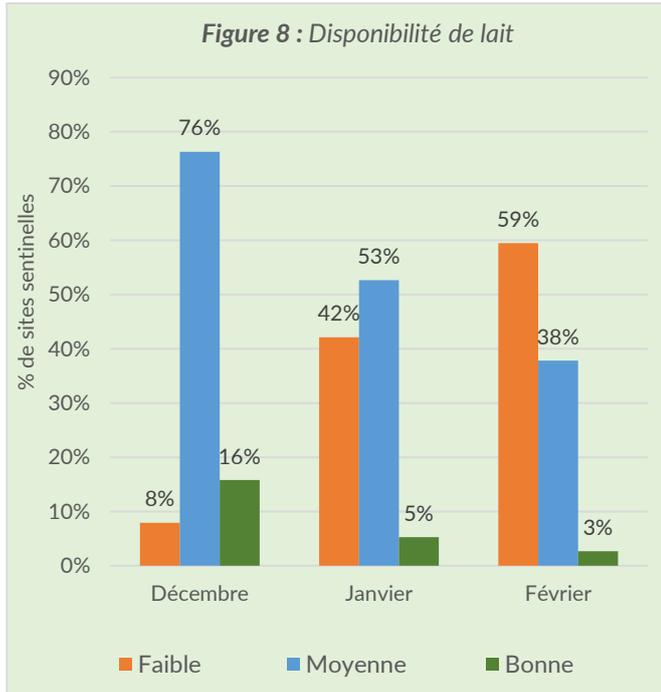
Toutefois, 27% des sites ayant déclaré de mauvaises conditions d'abreuvement du cheptel n'atteint pas le seuil d'alerte de 50% des sites déclarant des conditions d'abreuvement mauvaises ou très mauvaises. A noter aussi que, cette appréciation mauvaise des conditions d'abreuvement du cheptel ne fait pas l'unanimité des participants à la session de validation, ces derniers estiment que les conditions d'abreuvements sont plutôt passables.

II.3 Etat embonpoint des animaux :

Comme la période précédente (septembre-octobre-novembre 2022), l'état d'embonpoint des animaux est jugé globalement bon au niveau des sites. La situation s'explique par la disponibilité suffisante de pâturage. Au regard de la figure 7, on constate que 68% des sites attestent un état d'embonpoint moyen des animaux au mois de février 2023 tandis que le niveau bon est signalé par 16% des sites.



II.4 Disponibilité de Lait :



Une réduction progressive du lait est constatée au cours de cette période comme l'indique le Figure 8 ci-dessus. Ainsi au cours du mois de février 2023, 59% des sites signalent une faible disponibilité du lait contre 8% au mois de décembre 2022.

Néanmoins, on note que globalement 56% des sites signalent une disponibilité moyenne du lait au cours de cette période.

II.5 Situation santé animale :

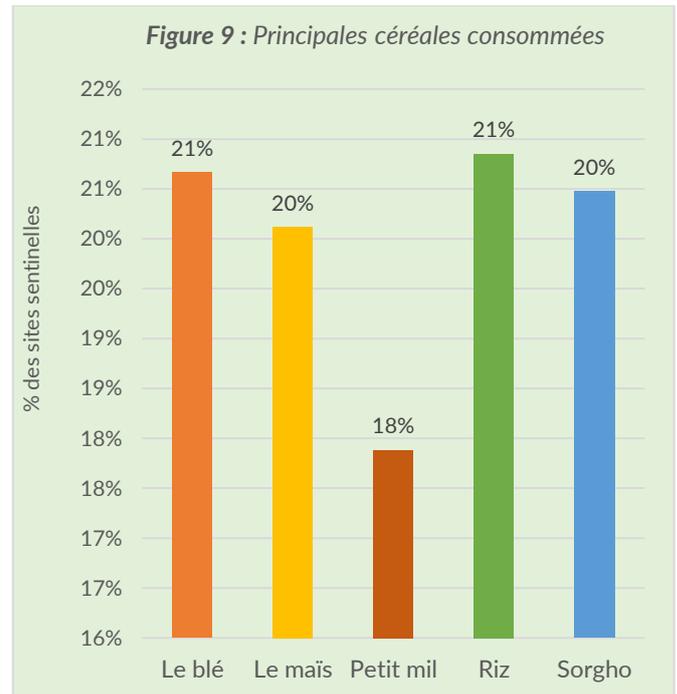
Au cours de cette période, les informations reçues indiquent qu'aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée au niveau des sites. En revanche, des cas d'avitaminose ainsi que des pathologies animales telles que le botulisme, la fièvre aphteuse, la rage, la peste de petit ruminants (PPR) ont été signalés au niveau des sites sentinelles.

Ces maladies ont été confirmées par les services techniques de délégation régionale de l'élevage de la Wilaya.

III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

III.1 Consommation alimentaire :

En ce qui concerne les principales denrées consommées par les ménages, il ressort que la tendance est dominée par le riz et le blé qui sont cités par 21% des sites. Ils sont suivis du sorgho et du maïs pour 20% des sites. La dernière place du classement est occupée par le petit mil avec 18%.



De l'avis des participants à la session d'analyse, les proportions de sites utilisant le riz comme première céréale consommée au niveau de la Wilaya demeurent liés aux habitudes alimentaires.

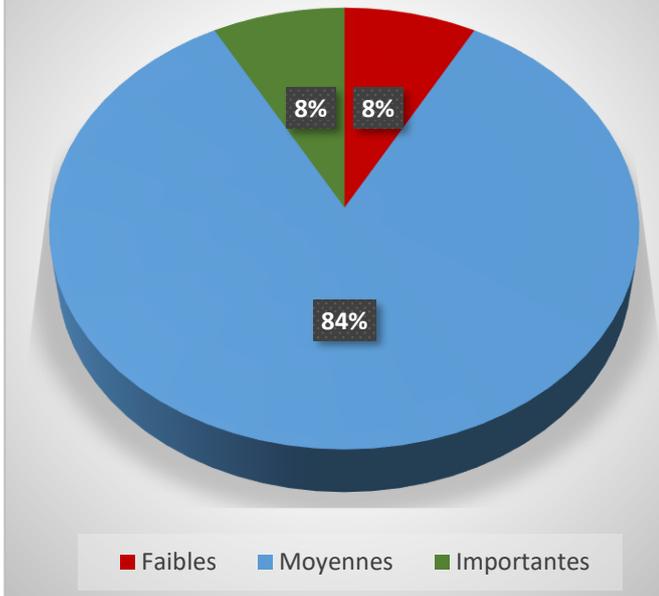
III.2 Disponibilité alimentaire :

Au cours de cette période, on note une bonne disponibilité des céréales au niveau des marchés. Ce qui constitue une évolution positive liée aux récoltes des cultures pluviales.

Il ressort des informations reçues que cette disponibilité est jugée moyenne par 84% des sites tandis que, le niveau important et faible est de 8%. Selon la Délégation Régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la Wilaya dispose de 147 boutiques TEMWINE qui sont régulièrement approvisionnées. Ces boutiques ont une capacité de ravitaillement de 13500 tonnes/an toutes spéculations confondues.

En comparaison avec le seuil d'alerte qui est de 50% des sites ayant une disponibilité faible, on constate que ce seuil n'est pas atteint.

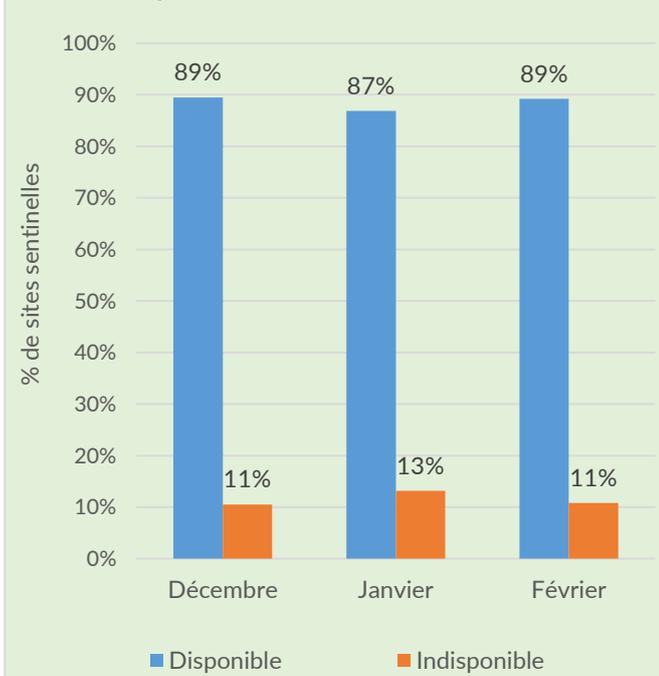
Figure 10: Disponibilité des céréales



III.3 Disponibilité de la viande bovine :

Parmi les catégories de viande rouge sur le marché, celle de la viande bovine demeure la plus consommée par les ménages en raison de son prix. Selon les informations reçues, elle demeure globalement disponible au niveau de 88% des sites sentinelles. Le prix moyen du kilogramme est de 200 MRU.

Figure 11: Disponibilité de la viande bovine

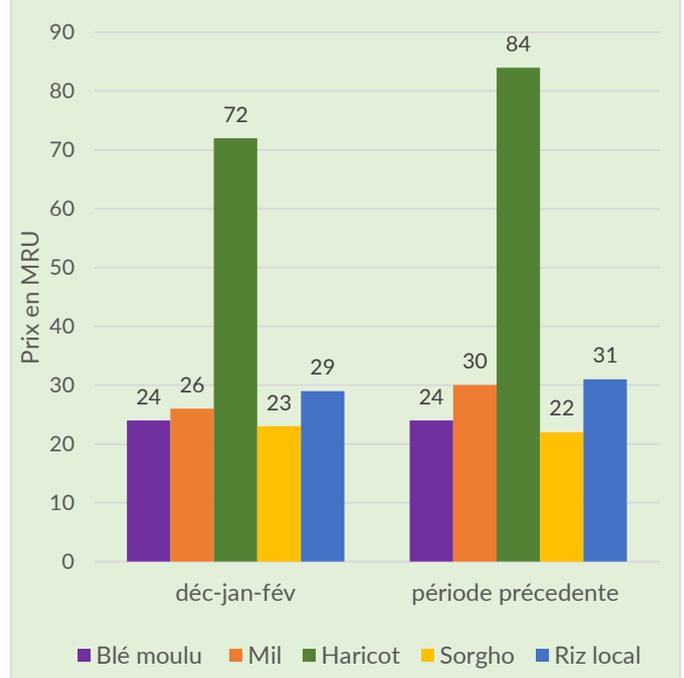


III.4 Prix des marchés :

Au cours de cette période, on constate que les prix moyens des denrées suivies demeurent stables par rapport à la période précédente à l'exception du haricot et du mil.

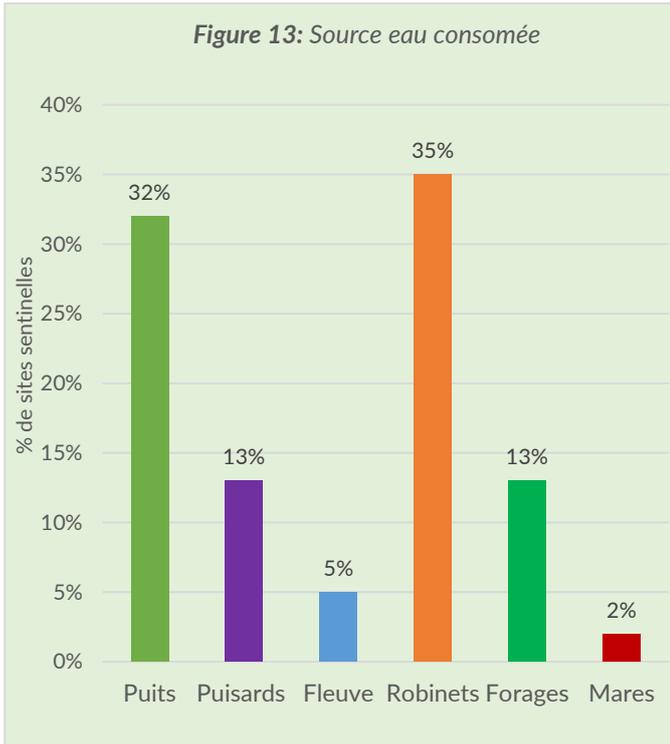
Selon les informations reçues, le prix moyen du haricot enregistre une variation à la baisse de -10% et -13% pour le mil

Figure 12: Prix des denrées alimentaires



III.5 Source d'eau consommée :

Parmi les sources d'eau les consommées par les ménages, il ressort que les robinets demeurent les plus utilisés signalés par 35% des sites. Ils sont suivis des puits avec 32% des sites. En troisième position, on a les puisards et les forages avec 13% comme le montre la Figure 13. Quant au Fleuve, elle est citée comme source d'eau au niveau de 5% des sites tandis que les mares occupent la dernière position du classement avec 2%.



IV. Nutrition

Selon les données fournies par les représentants de la Direction Régionale de la Santé (DRS) au cours de cette période, la situation nutritionnelle de la Wilaya se présente comme suit :

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non Répondants
Déc	85	404		36	7
Jan	101	136		24	12
Fév					

Source DRS Gorgol

Les données pour le mois de février ne sont pas encore disponibles.

Admis : Un enfant atteint de la malnutrition aigüe sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

Réadmis : Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

Guéris : est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

Abandons : Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

Décès : est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aigüe, V2011 en vigueur en Mauritanie.

Pour les maladies hydriques, la situation se présente comme suit :

Mois	Diarrhée sanglante ou dysenterie	Diarrhée Simple	Fièvre de la vallée du rift	Paludisme
Déc	156	237	0	497
Jan	101	321	0	325
Fév	96	148	0	213

Source : DRS Gorgol

En ce qui concerne la distance entre le centre de prise en charge de la malnutrition, elle est appréciée par les comités comme suit :

- ✓ 67% des sites sont situés à une distance de moins de 5km.
- ✓ 19% des sites sont à une distance de 5 à 10km.
- ✓ 11% des sites sont à une distance entre 10 à 15km.
- ✓ 3% des sites sont à une distance supérieure à 15 km.

A noter qu'au cours de cette période de 85% de sites sentinelles attestent avoir fréquenté ces centres de santé de prise en charge de la malnutrition.

V. Faits Marquants

Quelques sites sentinelles ont reçu une assistance humanitaire au cours de cette période, il s'agit de :

- 10% des sites ont reçu une assistance en vivres ;
- 22% des sites déclarent avoir reçu une assistance en cash transfert ;

- 14% des sites attestent avoir accès aux boutiques TEMWINE du CSA ;
- 5% des sites affirment avoir reçu une assistance en blanket feeding ;
- 3% des sites affirment une assistance en matériels agricoles ou en semences.

Au niveau de site sentinelle de **GUIRAYE** relevant de la commune de Djewol, le comité de site sentinelle signale quelques cas de vols de bétail ainsi que des coupes abusives de bois.

Feux de brousse : Au cours de cette période des cas de feux de brousse de taille importante ont été signalés au niveau des sites de : Wouro Mody kadiel, Louguéré, Hadad Lessiad, TIFOUNDE CIVE.

Selon la Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) le cumul de superficies ravagés par les feux de brousses à la date du 13 février 2023 est de 40km² au niveau des moughataas de Maghama et Kaédi. Cependant aucun dégât matériel n'a été enregistré.

VI. Recommandations :

A la suite de l'analyse des données de cette période (**décembre 2022, janvier et février 2023**), les recommandations suivantes ont été faites :

- ❖ Encourager les activités d'assistance alimentaire en vivre et en cash au niveau des ménages vulnérables.
- ❖ Renforcer la résilience des populations vulnérables par AGR.
- ❖ Sensibiliser les communautés sur les méfaits de la coupe abusive de bois et les effets du changement climatique.
- ❖ Assister les éleveurs en produits vétérinaires.
- ❖ Sensibiliser les populations locales sur les dangers et impacts des feux de brousses.
- ❖ Multiplier les pares feux manuels au niveau des zones à forte concentration de pâturage.
- ❖ Renforcer la délégation régionale de l'environnement et du développement durable et les communautés concernés en moyens de lutte contre les feux de brousses.
- ❖ Promouvoir et encourager la production de culture fourragère.

- ❖ Encourager les populations locales à pratiquer le maraîchage.
- ❖ Promouvoir la mise en place des stocks alimentaires de sécurité (céréales et légumineuse).
- ❖ Sensibiliser les populations locales sur la vaccination du bétail et sur l'usage abusive des produits vétérinaires.
- ❖ Renforcement de capacités des auxiliaires vétérinaires au niveau communautaires.

Bulletin d'informations N°11 pour le trimestre décembre 2022 - janvier et février 2023.

Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Gorgol avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois mois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

- Sid 'Ahmed Brami, Délégué Régional du CSA à Kaédi, Tél :30 56 64 94, sidahmedbrami@gmail.com
- Bennahy M'beirick Belkheir, Chef de projet DRR à Action contre la faim Mauritanie, 44.05.59.43, bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org
- Thierno Sambara Camara, gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim Tél 44.02.74.40, tcamara@mr.acfspain.org
- Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60 nsidibe@mr.acfspan.org